

Le « Login », c'est quoi et ça sert à quoi ?

Le site de l'Amicale des anciens de GGE est accessible à tous les internautes, qu'ils soient adhérents de l'Amicale ou pas.



The screenshot shows the homepage of the Amicale des Anciens de Groupama Grand Est website. The main content area includes sections for "Qui sommes nous?", "Son objet", "Qui peut adhérer à l'Amicale?", and "Pour être membre actif il faut être:". A sidebar on the right lists "Événements à venir" with entries for "Pot de l'Amicale à Dijon" (Le 08/06/2023 à 17:00), "Sortie en Haute Saône" (Le 13/06/2023), and "Pot de l'Amicale à Chaumont" (Le 20/06/2023 à 17:30). The "Espace membre" section, which contains fields for "Login" and "Mot de passe" and a "Rester connecté" checkbox, is highlighted with a red border.

Amicale des Anciens de Groupama Grand Est

Qui sommes nous?

L'amicale est issue de l'association des Retraités de GGE avant fusion laquelle gérait le contrat groupe CFS des retraités jusqu'en fin 2014. (Pour les départements 21 25 39 70 52 54 55 57 88 90.)

En 2015, l'association se transforme pour devenir l'AMICALE DES ANCIENS DE GGE.

Son objet : regrouper les anciens salariés de Groupama Grand Est

- Pour conserver un lien avec l'entreprise et les anciens collègues
- Continuer à bénéficier de certaines activités proposées par le CE
- Défendre ses intérêts
- Partager des moments de convivialité avec ses anciens collègues

Qui peut adhérer à l'Amicale?

Pour être membre actif il faut être :

- ancien salarié de Groupama Grand Est, de ses filiales et sociétés annexes, retraité ou non retraité, préretraité ou encore actif proche de la retraite.
- veuf ou veuve d'un ancien salarié (conjoint ou assimilé)
- Pour information, la cotisation 2023 est de 20 €.
- La cotisation est offerte pour toute nouvelle adhésion la première année.



Événements à venir

[Pot de l'Amicale à Dijon](#)
Le 08/06/2023 à 17:00

[Sortie en Haute Saône](#)
Le 13/06/2023

[Pot de l'Amicale à Chaumont](#)
Le 20/06/2023 à 17:30

Espace membre

Login

Mot de passe

Rester connecté

Cependant, certaines pages d'écrans ne sont réservées qu'aux seuls adhérents de l'Amicale, en particulier les albums photos. De même la rubrique Contrat groupe santé n'est réservée qu'aux seuls adhérents de ce contrat. Afin d'accéder à ces pages réservées, les adhérents doivent s'identifier comme tels. Pour cela, chaque adhérent, utilisant internet, dispose d'un « login » (c'est-à-dire d'un identifiant) ainsi que d'un mot de passe, qu'ils doivent indiquer pour leur permettre l'accès à ces pages réservées. Après avoir tapé le Login et le mot de passe, cliquez sur le bouton « Valider ».